



L'INVITÉ

Cherchez l'erreur

Didier Juillerat
Directeur du CIP,
à Tramelan



Dans le feuilletton de la chasse aux dépenses, le Conseil fédéral a pris connaissance en septembre dernier du rapport d'experts «Serge Gaillard». Ce rapport, qui sera analysé et discuté cette année par le Conseil national, ratisse large. Il met l'accent notamment sur l'innovation, la formation professionnelle et la durabilité environnementale. Son objectif est d'économiser 4 à 5 milliards dans les années à venir. S'attaquer à ces secteurs en particulier donne l'impression que ces milliards dépensés peuvent être sans autres biffés. Le problème de ce type de rapport est que si les économies sont estimées, les coûts à long terme qu'elles occasionnent ne le sont pas.

A l'heure où des prévisions réalistes présentent d'une

pénurie de main-d'œuvre de 500'000 personnes en 2030 (Union patronale suisse) et de plus de 130'000 uniquement dans les fonctions publiques (PwC Suisse), remettre en question le système éducatif et la recherche laisse pour le moins songeur... En creusant dans les milliards d'économies possibles, une discrète perle de non-sens doit être mise en avant: l'étude propose de biffer les articles de la récente loi fédérale sur la formation continue (LFCo, 2017), qui permettent à la Confédération de soutenir des mesures liées aux compétences de base.

Or la récente étude de l'OCDE sur les compétences des adultes (PIAAC) met en évidence que le 30% d'entre eux ont de graves lacunes dans au moins une des trois compétences de base – littéracie, mathématiques, technologies de l'information et de la communication (TIC). Or sans ces compétences clés, toute formation professionnelle initiale ou de spécialisation est purement et simplement impossible.

Actuellement déjà, des mesures concrètes ont été proposées par le Conseil fédéral en mettant sur pied un programme destiné aux entreprises nommé «simplement mieux au travail». Par ce biais, la volonté politique est de stimuler la formation des personnes faiblement qualifiées sur leur lieu de travail et de les aider à conserver leur poste en constante évolution.



La formation, à quelque niveau qu'elle soit, n'est pas une dépense mais un investissement.

Le mécanisme mis en place dans les articles menacés de la LFCo permet de soutenir financièrement les Cantons et les organisations faitières spécifiques, à des fins de formation et de sensibilisation des personnes touchées par de telles lacunes en compétences de base. La suppression des articles de la LFCo impliquerait une économie de 77 millions de francs en quatre ans, soit le 1,54% de l'économie souhaitée dans le rapport d'experts.

En résumé, le secteur clé de la formation de remise à niveau en compétences de base des adultes est menacé pour une économie de 19 millions par année. En sachant qu'à moyen terme, 30% des adultes en âge de travailler (soit plus de 1,6 million en 2023) risquent de voir leur poste menacé par manque de compétences, est-ce bien raisonnable? La réponse est clairement non. Mais pour arriver à cette conclusion, les parlementaires fédéraux devront lire le rapport point par point et accepter que la formation, à quelque niveau qu'elle soit, n'est pas une dépense mais un investissement.